

La présente note de service aborde certaines informations qui seront développées lors de la prochaine réunion des directeurs, organisée le 16 juin 2022 à 17h00 à l'EP Pergaud de Pont-Audemer.

### ❖ **Formations 2022-2023**

Le plan départemental de formation continue se décompose en deux volets principaux :

#### **Plan Mathématiques et Plan Français.**

Ces deux plans, déployés depuis trois ans visent à former tous les PE du département sur des thèmes propres à ces deux disciplines. Les enseignants formés dans le cadre de l'un de ces plans, l'un prochain, rejoindront un groupe de 10 PE réunis en constellation. Chaque constellation est suivie par un formateur sur un volume de 24 heures (18 heures sur le temps des animations pédagogiques + 6h de journée de classe remplacée par un BD). Le thème de travail de chaque formation est déterminé avec le formateur, en fonction d'une problématique partagée. La formation en constellation vise à panacher des temps de formation individuelle et en équipe ainsi que des regards croisés et partages de connaissances. Les PE formés en constellation ne s'inscrivent pas au « Plan d'animation 18h ».

L'expérience fait état de nombreux retours positifs, tant par les formateurs que par les enseignants formés qui voient en ces constellations un temps adapté à leur quotidien professionnel et un moyen de partager des savoirs et outils au plus près des besoins.

J'invite les PE qui souhaitent intégrer une constellation, l'an prochain, sur un thème donné à contacter la circonscription sans délai.

#### **Plan d'animation pédagogiques « 18 heures ».**

Chaque PE qui ne fait pas partie d'une constellation doit s'inscrire à hauteur de 18h sur le plan des animations pédagogiques. Celui-ci n'est pas détaillé à ce jour mais se décomposera ainsi :

<b>PE tous cycles</b>	9 h « maths »	OU	9 h « français »	ET	9h modules optionnels, sur inscription, ou 9h « module innovation » *
<b>PE T1</b>	6 h « maths »		6 h « français »		6 h « maternelle »
	Parcours de 18h à public désigné, par BEF.				
<b>PE T2</b>	9 h « maths »	OU	9 h « français »	ET	Parcours désigné en BEF
<b>PE T3</b>	9 h « maths »	OU	9 h « français »	ET	1 module optionnel de 3 h au choix + 6 h de module « ASH » désigné

*A noter : Les modules de 9h « français » ou « maths » seront les mêmes sur deux ans, hors parcours T1.*

#### **Module innovation (\*)**

Dans un objectif de mutualisation des compétences et de diversification des parcours de formation professionnelle, quelques PE pourront choisir un parcours de 9h, alternatif et

autonome. Ces PE, réunis en un groupe « innovation », concevront leur propre parcours collectif, sur un thème défini en commun avec l'IEN, accompagnés par l'équipe de circonscription.

Les PE volontaires devront candidater par un courrier individuel pour que je retienne les PE engagés dans un module spécifique sur GAIA.

## ❖ Evaluations GS

Le département de l'Eure a mis en place un outil d'évaluations de fin de GS, expérimenté initialement dans les classes GS dédoublées. Cet outil est exploitable dès à présent pour les professeurs de cycle 1 qui souhaiteraient l'utiliser en classe, en cette fin d'année. La démarche permet d'alimenter la liaison GS/CP et de créer du lien avec les évaluations CP, notamment pour les élèves. Le matériel nécessaire (livret élève, guide du maître et tableau de saisie) est disponible sur le site de la circonscription : <https://dgxy.link/Evaluations-GS>

Par ailleurs, et dans le cadre de l'accompagnement des élèves de maternelle à besoins particuliers, vous pouvez télécharger un PPRE adapté à la maternelle sur ce lien <https://dgxy.link/PPRE-maternelle>

## ❖ Evaluations CP

Voici les résultats de la circonscription, pour les évaluations CP de janvier, comparés à ceux du département de l'Eure, pour les élèves situés au-dessus du seuil 2 :

Source: <https://reperes.cp-ce1.fr> 31/3/22

0271034C								
Comparatif, Français	Ecrire des syllabes simples et complexes	Ecrire des mots	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	Manipuler des phonèmes	Comprendre des phrases lues par l'enseignant	Lire à voix haute des mots	Lire à voix haute un texte	Comprendre des phrases lues seul(e)
Circonscription: élèves au-dessus du seuil 2	82,7%	78,6%	88,7%	88,2%	88,5%	81,1%	81,0%	72,5%
Département: élèves au-dessus du seuil 2	82,9%	80,6%	88,3%	85,3%	87,0%	81,5%	81,0%	69,1%

Source: <https://reperes.cp-ce1.fr> 31/3/22

0271034C						
Comparatif, Mathématiques	Ecrire des nombres entiers	Comparer des nombres	Associer un nombre à une position	Additionner	Soustraire	Résoudre des problèmes
Circonscription: élèves au-dessus du seuil 2	82,8%	85,2%	73,8%	69,2%	70,2%	57,2%
Département: élèves au-dessus du seuil 2	83,9%	87,6%	73,4%	71,5%	71,7%	58,9%

## ❖ Evaluation d'école

**Références :** <https://www.education.gouv.fr/conseil-d-évaluation-de-l-ecole-305080>

La démarche d'évaluation des établissements a commencé depuis deux ans, auprès des collèges puis des lycées. Certaines écoles du département expérimentent cette démarche, depuis cette année, en vue d'une généralisation progressive.

A terme, tous les établissements seront évalués tous les cinq ans.

Cette démarche d'évaluation a pour objectif d'accompagner une école (ou un regroupement) à mesurer ses besoins et réussites afin d'alimenter ses projets. L'évaluation regroupe plusieurs indicateurs choisis par l'équipe pédagogique vers la rédaction d'un rapport d'auto évaluation qui aborde quatre domaines :

- Les apprentissages, les parcours de l'élève et l'enseignement
- La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Le rapport d'auto évaluation, rédigé par l'école sert ensuite de document support adressé à une équipe\* d'évaluateurs externes. Cette équipe étudie le rapport, procède à une série d'entretiens sur site puis rédige un rapport final, après un conseil d'école où chaque thème est affiné et mis en perspective.

Le rapport final s'appuie sur le contexte particulier de l'école pour proposer des recommandations qui alimenteront ensuite le Projet d'Ecole.

\*Une équipe d'évaluation « école » est constituée d'un IEN d'une autre circonscription et de 2 à 3 autres experts (CPC, directeur, principal de collège ou chef de service administratif, etc.).

### ❖ Projet d'école et Plan de Prévention

L'application « Projécole » permet de mettre à jour les actions portées dans le cadre du Projet d'école établi en juin 2021. Chaque équipe peut, dès à présent, modifier, amender ou établir un bilan des actions menées, relativement aux axes et leviers retenus, sur l'application en ligne.

Le plan de prévention harcèlement rédigé en juin 2021 fait également l'objet d'un avenant qui permet un bilan des actions menées cette année et des orientations faites pour l'année à venir. Le document est téléchargeable ici : <https://dgxy.link/avenant-harcelement>

Les bilans des actions relatives au Projet d'Ecole et au Plan de Prévention seront présentés lors du troisième conseil d'école de cette année. Les modifications apportées seront soumises à l'aval de l'IEN entre juin et octobre puis présentées lors du premier conseil d'école 2022/2023.

### ❖ Suivi des dossiers de maintiens

La commission de circonscription s'est tenue le 29 avril pour étudier les dossiers de maintien et de passage anticipé, présentés par les conseils des maîtres. Il est essentiel que tous les élèves qui ont fait l'objet d'une demande de maintien (avec un avis favorable ou non) soient l'objet d'un accompagnement par les enseignants spécialisés du RASED au cours de la première période de l'année prochaine, avec une actualisation du PPRE.

Les écoles doivent en informer les familles et établir le plan d'aide avec les enseignants du RASED pour une mise en œuvre effective dès la rentrée.

### ❖ PIAL

A compter de la rentrée prochaine, notre circonscription comptera deux PIAL :

- Secteurs des collèges de Beuzeville, Cormeilles et Pont-Audemer
- Secteurs des collèges de Routot, Montfort et Manneville / Risle.

Chaque PIAL sera conduit par deux pilotes (IEN + le principal d'un des collèges) et d'un ou deux coordinateurs. Les AESH renseignent actuellement leurs fiches de vœux pour la rentrée prochaine. L'objectif est que chaque école, chaque famille, connaisse l'identité de l'AESH nommé auprès de chaque enfant avant les congés d'été.

\*\*\*\*\*

Restant à votre écoute.

Fabrice VIVIEN

IEN – circonscription de Pont-Audemer